



**Section de la
DISI Grand-Est**

Solidaires SYNDICAT NATIONAL
Finances
Publiques D67
Section DISI GRAND EST

Compte-rendu du CSAL des 20 et 27/01/2025

Ordre du jour des 2 instances

1. Volet emplois : concernera les transferts internes et les transformations à grade égal
2. Questions diverses

Lundi 20 janvier 2025 :

Le Président indique qu'il s'agit aujourd'hui d'un CSAL un peu particulier en raison de l'absence d'un budget voté et d'un projet de loi des finances.

Cette instance a été convoquée pour que les collègues souhaitant participer au mouvement de mutation puissent se positionner.

Aucune liminaire n'est lue par les organisations syndicales.

Volet emplois :

Un tableau présentant les transferts internes de postes (entre ESI) ainsi que les transformations de poste est présenté et commenté.

Catégorie A :

- 1 Analyste dans les Vosges (CID) est transformé en A PSE en Moselle ==> Ainsi, il n'y aura plus d'encadrant CID pour les 3 collègues des Vosges même si on ne connaît pas encore la mission du nouveau poste A en Moselle.

Catégorie B :

- 1 B Programmeur ESI Châlons Résidence Reims est transféré en résidence à Châlons.
- 1 B PAU ESI Châlons résidence Reims transféré en résidence Châlons
- => Ici le choix est fait de recentrer l'équipe d'assistance sur Châlons.
- 1 B PAU Moselle transformé en B Administratif Moselle. Le B PAU n'étant pas pourvu, il est transformé en administratif pour renforcer le service Aspaspie.

Catégorie C :

- 1 C administratif à Strasbourg transformé en C PAU à Strasbourg. Cet agent devrait être affecté au plateau Toscane.

Pour info, le nombre de postes par agent CID est en moyenne de 250 PC.

La répartition des équipes CID entre Châlons-en-Champagne et Reims a donné lieu à discussions.

A l'unanimité les organisations syndicales ont voté contre. L'administration convoquera à nouveau les organisations syndicales sur ce sujet.



Solidaires a voté contre. Nous demandons des créations de poste et ne soutenons pas la politique de transfert et de transformation menée par la DGFIP.

Questions diverses :

Quelques informations de la Direction :

« En attendant une nouvelle loi de finances, nous sommes en service voté.

Les frais de déplacement et de fonctionnement peuvent être payés.

Un nouvel observatoire interne est diffusé jusqu'au 14 février. La Direction invite les agents à y participer de façon massive pour que les résultats soient significatifs et puissent porter à analyse. Celui-ci est en ligne sur Ulysse.

Par ailleurs, Dicle Yucesoy, apprentie à la DISI vous a envoyé un questionnaire « Plan de Mobilité Employeur ». »



Nous vous invitons à y répondre. Un retour sera fait lors d'une prochaine instance.

Vous trouverez également ci-dessous un lien vers le site de covoiturage domicile/travail :

<https://www.karos.fr/>



7 inspecteurs stagiaires arrivent à la DISI Grand Est. Ils seront répartis sur les établissements de Besançon et Strasbourg. Arriveront également **9 contrôleurs programmeurs** qui seront en poste sur les 5 établissements de la DISI.

La ventilation dans les services est laissée à la discrétion de chaque responsable d'ESI.

La Direction nous rappelle que les chaises ne sont pas dans un service mais bel et bien dans l'établissement. Il nous est également précisé qu'il n'y aura plus de mouvement spécifique pour les cadres A+, mais que le recrutement se fera au fil de l'eau et donc avec plus de souplesse...

Solidaires ne comprend pas pourquoi les fiches de poste des 2 IDIV partis en retraite ne sont toujours pas publiés

Il nous a été répondu qu'en raison de la situation politique, leur recrutement ne sera effectué au mieux qu'à partir de la fin du 1^{er} trimestre.

Cela sera fait prochainement....avec un peu de retard donc !!

Une OS se renseigne au sujet des nombreux vacataires travaillant au service ADO sur des contrats de 1 an et ne bénéficiant pas des mêmes droits que ceux qui ont des contrats de 3 ans. Ne serait-il pas possible de les contractualiser pour 3 ans ?

Selon la Direction, ce n'est pas possible parce qu'il n'y a plus d'emplois vacants dans ce service, de ce fait, on ne peut recruter que des agents auxiliaires.

Enfin pour terminer sur une note positive, le responsable des ressources humaines nous fait part des résultats encourageants aux différents concours et qualifications.

Lundi 27 janvier 2025

Les organisations syndicales sont à nouveau conviées ce jour-là avec, **oh surprise**, un tableau de transfert et de transformation des emplois strictement identique à celui présenté la semaine précédente.

Les OS s'attendant à minima à une modification sur la transformation d'un B PAU en un B adm à Metz. Les mêmes discussions pour les mêmes résultats s'engagent...

Et, **re-surprise**, pour l'ensemble des votants et pour les mêmes raisons, c'est à nouveau



à l'unanimité des organisations syndicales.

Questions diverses :

La cantine de Reims étant assez éloignée de l'ESI, les agents prennent plus de 3/4 d'heures pour s'y rendre, manger et revenir à l'établissement.

Solidaires propose plusieurs solutions pour remédier à cette situation :

- pointer à l'arrivée et au départ de la cantine
- pointer au départ de l'ESI, repointer à la cantine, et dépointer en revenant à l'établissement

La direction refuse de répondre favorablement à cette demande. Pour elle, il n'est pas question, pour des raisons de couvertures en cas d'accident, que des agents se retrouvent dans l'espace public sans avoir dépointé.

La Direction rappelle que 3/4 d'heure de

pause méridienne est un minimum et qu'il est tout à fait possible d'y consacrer plus de temps.



Si vous avez des interrogations et/ou des propositions, n'hésitez pas à vous rapprocher de vos correspondants Solidaires ou à nous contacter via l'adresse mail

solidairesfinancespubliques.disi

grand-est@dgifp.finances.gouv.fr



Vos correspondants Solidaires restent disponibles pour toute question au sujet de ce CSAL



**Anne-Marie CAMPOS, François BALLE,
Lydia Catalano, Edwige HEILIG et
Marie-Laure KOENIG (à titre
d'experte)**